



Membre de CPA International  
9, Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis - Tunisie  
Tél. : 00 216 71 282 730  
Fax. : 00 216 71 289 827  
E-mail : gac.audit@gnet.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDES AU TITRE DE L'EXERCICE  
2012**

**AVRIL 2013**

# SOMMAIRE

	PAGE
I. RAPPORT GENERAL	2
III. ETATS FINANCIERS	9

**I - RAPPORT GENERAL**



Membre de CPA International  
9, Ibn Hafis, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie  
Tél. : 00 216 71 282 730  
Fax. : 00 216 71 289 827  
E-mail : gac.audit@gnet.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** **Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2012**

**Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **I. Rapport sur les états financiers consolidés**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 481 267 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 52 342 KDT.

#### **1 Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **2 Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent

de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueilli sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3 Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **4 Paragraphe d'observation**

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus indiquée, nous attirons votre attention sur le fait que les états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du groupe, ne sont pas audités.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

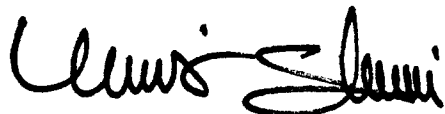
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2012.

Tunis, le 12 Avril 2013  
Les commissaires aux comptes

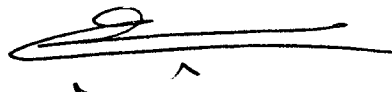
La Générale d'Audit & Conseil

Chiheb GHANMI



Pour le Consortium  
FMBZ KPMG / CMC DFK

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



II. ETATS FINANCIERS

**GROUPE ATB**



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES**  
**AU 31 DECEMBRE 2012**

AVRIL 2013

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**  
**AU 31 DECEMBRE 2012**

	<u>Pages</u>
- Bilan consolidé	3
- Etat des engagements hors bilan consolidé	4
- Etat de résultat consolidé	5
- Etat des flux de trésorerie consolidé	6
- Notes aux états financiers consolidés	7



**Bilan Consolidé**

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité: en 1000 DT)

	Notes	31.12.2012	31.12.2011
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	144 048	45 423
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	672 826	515 736
Créances sur la clientèle	3	2 502 221	2 329 848
Portefeuille-titres commercial	4	896 460	1 079 111
Portefeuille d'investissement	5	244 098	216 661
Titres mis en équivalence	6	71 340	70 090
Valeurs immobilisées	7	62 847	65 533
Autres actifs	8	56 980	39 792
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 650 820</b>	<b>4 326 194</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque centrale et CCP		44 279	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	370 398	466 681
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 525 474	3 213 085
Emprunts et ressources spéciales	11	188 429	199 115
Autres passifs	12	36 277	29 759
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 164 857</b>	<b>3 908 640</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	13		
Capital		100 000	100 000
Réserves groupe		328 925	314 929
Résultats consolidé de l'exercice		52 342	34 869
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>481 267</b>	<b>449 798</b>
Part des minoritaires dans les réserves		3 694	2 767
Part des minoritaires dans le résultat		1 002	989
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES</b>		<b>4 650 820</b>	<b>4 326 194</b>

**Etat des engagements hors bilan Consolidé**

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité : en 1000 DT)

	31.12.2012	31.12.2011
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>		
Cautions, avals et autres garanties données	220 203	203 276
Crédits documentaires	419 318	438 127
<b><u>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</u></b>	<b>639 521</b>	<b>641 403</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>		
Engagements de financement donnés	271 765	344 959
Engagements sur titres	4 368	2 793
<b><u>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>276 133</b>	<b>347 752</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>		
Garanties reçues	905 763	756 921

**Etat de résultat Consolidé**  
**Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2012**  
 (Unité: en 1000 DT)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	14	153 184	145 287
Commissions (en produits)	15	37 816	33 481
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16	64 317	62 973
Revenus du portefeuille d'investissement	17	9 189	10 170
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>264 506</b>	<b>251 911</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	18	100 358	100 438
Commissions encourues		4 027	3 803
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>104 385</b>	<b>104 241</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			
		<b>160 121</b>	<b>147 670</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	(14 922)	(32 902)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	(2 981)	(1 956)
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		3 181	3 296
Autres produits d'exploitation		96	92
Frais de Personnel		(48 307)	(44 046)
Charges générales d'exploitation		(27 274)	(24 126)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(10 633)	(10 479)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>59 281</b>	<b>37 548</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(802)	286
Impôt sur les bénéfices		(5 135)	(1 977)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>53 344</b>	<b>35 858</b>
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>53 344</b>	<b>35 858</b>
Part des minoritaires		1 002	989
<b>RESULTAT NET DU GROUPE</b>		<b>52 342</b>	<b>34 869</b>



**Etat des flux de trésorerie Consolidé**  
**Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2012**  
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		344 723	338 949
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(182 840)	(199 944)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		85 516	(39 493)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(192 692)	(105 477)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		338 315	353 145
Titres de placement		156 038	(257 123)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(43 379)	(41 453)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(36 908)	(35 492)
Impôt sur les sociétés		(3 619)	(2 814)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>465 154</b>	<b>10 298</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 532	9 383
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(43 808)	(57 618)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(5 644)	(8 148)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(37 920)</b>	<b>(56 383)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Emission d'actions		-	-
Emission / Remboursement d'emprunts		(7 514)	(2 251)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(9 213)	(41 930)
Dividendes versés		(19 883)	(17 492)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(18 184)</b>	<b>(61 673)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(209)	122
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		408 841	(107 636)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		106 609	106 609
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>21</b>	<b>515 450</b>	<b>(1 027)</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2012, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; les normes comptables relatives à la consolidation ( normes 35 à 37 ) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2012-04 du 12 avril 2012 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

### 2. Périmètre et méthodes de consolidation

#### 2-1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

#### 2-2. Méthode de consolidation

- **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.



Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés de l'ATB :

<i>Sociétés</i>	<i>Secteur</i>	<i>Qualification</i>	<i>Méthode de consolidation</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>
Arab Tunisian Bank	Financier	Mère	Intégration globale	99,98%
Arab Tunisian Lease	Financier	Associée	Mise en équivalence	33,55%
Arab Tunisian Invest	Financier	Associée	Mise en équivalence	30,77%
Arab Tunisian Develop	Financier	Filiale	Intégration globale	43,24%
A F C	Financier	Associée	Mise en équivalence	33,07%
UNIFACTOR	Financier	Associée	Mise en équivalence	11,99%
Arabia Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	23,11%
Sanadett Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	11,16%
Axis Trésorerie	Financier	Associée	Mise en équivalence	1,14%
Axis Prudent	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,77%
FCP IRADETT 20	Financier	Associée	Mise en équivalence	27,97%
FCP IRADETT 50	Financier	Associée	Mise en équivalence	24,95%
FCP IRADETT 100	Financier	Associée	Mise en équivalence	23,04%
FCP IRADETT CEA	Financier	Associée	Mise en équivalence	30,00%
FCP SALAMETT PLUS	Financier	Associée	Mise en équivalence	35,09%
FCP SALAMETT CAP	Financier	Associée	Mise en équivalence	57,39%
CODIS	Commercial	Associée	Mise en équivalence	25,49%

### 3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

#### Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

##### Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2012, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;

- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

**Provisions**

➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

**Provisions collectives :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, l'Arab Tunisian Bank a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2012, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 11 281 KDT. Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par l'Arab Tunisian Bank a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2012.

Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.

- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2012. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2012 sur la même proportion en 2011. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :





- Non prise en compte des impayés d'un Groupe de sociétés qui ont fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012.
- Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2012-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

**Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

**Classement des titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

**Evaluation des titres**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres mis en équivalence : les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidés sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».
- 
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

#### Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

#### Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Ceuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

#### 4. Méthodes spécifiques à la consolidation

##### Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

##### > L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

##### > Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans

##### Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du périmètre ;
- des commissions entre sociétés du périmètre ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre ;
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

##### Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

**5. NOTES EXPLICATIVES**

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

**3.1 ACTIF****Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 144 048 KDT au 31 décembre 2012 contre 45 423 KDT au 31 décembre 2011 soit une augmentation de 98 625 KDT.  
Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Designation	31.12.2012	31.12.2011
Caisse	42 904	22 960
Compte courant BCT	101 092	22 414
I B S Transport de fonds	26	32
Compte courant postal	17	14
Traveller's Chèques	9	3
<b>Total</b>	<b>144 048</b>	<b>45 423</b>

**Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.**

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 672 826 KDT au 31 décembre 2012 contre 515 736 KDT au 31 décembre 2011 soit une augmentation de 157 090 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Designation	31.12.2012	31.12.2011
DAV auprès des banques	62 834	27 568
Prêts BCT	187 387	79 649
Prêts interbancaire	81 000	96 000
Prêts en devises	250 468	260 220
Prêts accordés aux établissements financiers	33 054	29 817
C.C.ste de leasing	7 697	6 110
Autres créances	31 362	5 050
Créances rattachées	494	569
Valeurs non imputées	18 530	10 753
<b>Total</b>	<b>672 826</b>	<b>515 736</b>

**Note 3 : Créances sur la clientèle.**

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2012 un solde net de 2 502 221 KDT contre 2 329 848 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 172 373 KDT.  
Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Comptes ordinaires débiteurs	335 480	262 017
Portefeuille Escompte	239 672	222 100
Crédits à la clientèle non échus	1 855 567	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	146 236	142 270
Produits à recevoir	11 513	22 330
Produits perçus d'avance	(3 871)	(2 266)
Créances impayées	117 792	144 667
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>2 702 389</b>	<b>2 527 109</b>
Avances sur placements à terme	10 319	4 084
Créances rattachées sur avances placements à terme	10 335	1 781
Autres valeurs à imputer	9	352
Autres créances	3 795	3 189
<b>Total Autres créances</b>	<b>24 458</b>	<b>9 406</b>
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>2 726 847</b>	<b>2 536 515</b>
<b>A déduire couverture :</b>		
Agios réservés	(42 618)	(39 030)
Provisions	(182 008)	(167 637)
<b>Total Provisions et agios</b>	<b>(224 626)</b>	<b>(206 667)</b>
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>2 502 221</b>	<b>2 329 848</b>

**Note 4: Portefeuille-titres commercial**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2012 à 896 460 KDT contre 1 079 111 KDT à fin 2011, soit une diminution nette de 182 651 KDT.  
Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Bons de Trésor	870 863	1 039 220
Décote	(12 187)	(18 018)
Primes	1 592	609
Titres de placement	10 074	22 007
Créances et dettes rattachées	26 118	35 293
<b>Total</b>	<b>896 460</b>	<b>1 079 111</b>

**Note 5 : Portefeuille d'investissement.**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 244 098 KDT au 31 décembre 2012 contre 216 661 au 31 décembre 2011, soit une augmentation nette de 27 437 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Designation	31.12.2012	31.12.2011
Titres d'investissement	90 607	74 367
SICAR Fonds gérés	11 871	12 026
Titres de participations	144 651	129 502
Participation en rétrocession	2 010	2 080
Créances rattachées	8 621	10 923
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>257 760</b>	<b>228 898</b>
Provisions	(9 619)	(8 807)
Plus-value réservées	(4 043)	(3 430)
<b>Total provisions et plus-value réservées</b>	<b>(13 662)</b>	<b>(12 237)</b>
<b> Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>244 098</b>	<b>216 661</b>

**Note 6 : Titres mis en équivalence.**

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 71 340 KDT à la date du 31 décembre 2012 contre 70 090 KDT au 31 décembre 2011.

Designation	31.12.2012	31.12.2011
Titres A T L	22 901	16 002
Titres A T I	2 203	2 336
Titres A F C	1 489	1 376
Titres UNIFACTOR	2 280	2 006
Titres Arabia Sicav	1 555	1 655
Titres Sanadett Sicav	26 814	31 424
Titres Axis Trésorerie	410	516
Titres Axis Prudent	129	124
Titres CODIS	325	292
FCP IRADETT 20	196	199
FCP IRADETT 50	200	209
FCP IRADETT 100	138	152
FCP IRADETT CEA	117	130
FCP SALAMETT PLUS	3 485	1 756
FCP SALAMETT CAP	9 098	11 913
<b>Total Titres mis en équivalence</b>	<b>71 340</b>	<b>70 090</b>

**Note 7 : Valeurs Immobilisées**

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2012 à 62 847 KDT contre 65 533 KDT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 2 687 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.11	Acquisition	Cession	VB au 31.12.12	Amortissements cumulés au 31.12.12	Reprises de 2012	V Nette au 31.12.12
Terrains	6 087	1511	2600	4 998	0	0	4 998
Immeubles	21 630	1 307	0	22 937	10 074	0	12 863
Matériels et Mobilier	5 529	353	32	5 850	3769	30	2 111
Matériels informatiques	24 474	1 134	561	25 047	19 617	535	5 965
Matériels roulants	6 440	228	411	6 257	4 899	409	1 767
Autres Immobilisations	58 744	8 412	3 530	63 626	31 985	43	31 684
Ecart d'acquisition	3 358	758	0	4 116	657	0	3 459
<b>Total</b>	<b>126 262</b>	<b>13 703</b>	<b>7 134</b>	<b>132 831</b>	<b>71 001</b>	<b>1 017</b>	<b>62 847</b>

**Note 8 : Autres actifs**

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 56 980 KDT contre 39 792 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 17 187 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Crédits & Avances aux Personnels	15 850	15 136
Impôts Actif	4 325	6 593
Impôts différer Actif	69	105
Stocks Imprimés & Fournitures	578	577
Charges à répartir	457	730
Comptes d'attente	40 255	20 555
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provision sur autres actifs	(4 959)	(4 309)
<b>Total</b>	<b>56 980</b>	<b>39 792</b>

**Charges à répartir**

Les charges à répartir totalisent un montant de 457 KDT au 31 décembre 2012 contre un montant de 730 KDT à fin 2011 soit une diminution de 273 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2012	Résorptions cumulées Déc-11	Résorption exercice 2012	Résorptions cumulées Déc-12	V.Nette Déc 2012
Frais de publicité	8 975	8 834	141	8 975	-
Autres charges à répartir	967	967	132	510	457
<b>Total</b>	<b>9 942</b>	<b>9 212</b>	<b>279</b>	<b>9 485</b>	<b>457</b>

**3.2 PASSIF****Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 466 681 KDT au 31 décembre 2011 à 370 898 KDT au 31 décembre 2012.

Designation	31.12.2012	31.12.2011
Dépôts à vue		
Emprunts	4 772	6 669
Dettes rattachées	365 371	452 638
Autres dépôts à affecter	253	317
	2	7 057
<b>Total</b>	<b>370 898</b>	<b>466 681</b>

**Note 10 : Dépôts de la clientèle.**

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 525 474 KDT au 31 décembre 2012 contre 3 213 085 KDT au 31 décembre 2011.

Designation	31.12.2012	31.12.2011
Dépôts à vue	1 200 590	1 181 114
Dépôts à Terme	1 498 809	1 331 409
Comptes d'épargne	620 875	538 707
Autres sommes dues à la clientèle	194 775	143 861
Dettes rattachées	10 425	17 994
<b>Total</b>	<b>3 525 474</b>	<b>3 213 085</b>

**Note 11 : Emprunts et ressources spéciales.**

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 188 429 KDT au 31 décembre 2012 contre 199 115 KDT au 31 décembre 2011 soit une augmentation de 10 686 KDT.

Designation	31.12.2012	31.12.2011
Dotation FOPRODI	200	200
Dotation FONAPRA	1 745	1 794
Lignes de crédit extérieures	60 804	61 058
Emprunt obligataire	83 481	90 995
Autres ressources	39 031	41 666
Intérêts courus	3 168	3 402
<b>Total</b>	<b>188 429</b>	<b>199 115</b>



**Note 12 : Autres passifs.**

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2012 à 36 277 KDT contre 29 759 KDT à fin 2011, soit une augmentation de 6 518 KDT détaillée comme suit :

<b>RUBRIQUES</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>31.12.2011</b>
Frais liés au Personnel	13 221	10 515
Divers frais à payer	8 399	8 351
Impôts Passifs	7 539	5 993
Provisions pour risques et charges	2 800	3 736
Comptes D'attente	4 318	1 164
<b>Total</b>	<b>36 277</b>	<b>29 759</b>

**3.3 CAPITAUX PROPRES****Note 13 : Capitaux propres**

A la date du 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.  
Les capitaux propres et les intérêts des minoritaires avant affectation ont atteint 485 963 KDT à fin 2012 contre 453 554 KDT à fin 2011, soit une augmentation de 32 409 KDT ainsi détaillée :

	<b>Solde au 31.12.2012 avant affectation</b>	<b>Solde au 31.12.2011 avant affectation</b>
Capital	100 000	100 000
Réserves consolidés	328 925	314 929
Résultat consolidé	52 342	34 869
<b>Total capitaux propres groupe</b>	<b>481 267</b>	<b>449 798</b>
Part des minoritaires dans les réserves	3 694	2 767
Part des minoritaires dans le résultat	1 002	989
<b>Total capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>485 963</b>	<b>453 554</b>

**3.4 ETAT DE RESULTAT**
**Note 14 : Intérêts et revenus assimilés.**

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 153 184 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 145 287 au cours de l'exercice 2011.

Designation	2012	2011
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	9 655	7 908
Intérêts sur crédit CT & MLT	120 126	112 258
Intérêts sur comptes courants débiteurs	21 638	22 711
Profit / Perte vente et achat à terme devises	1 765	2 410
<b>Total</b>	<b>153 184</b>	<b>145 287</b>

**Note 15: Commissions (en produits)**

Les commissions ont totalisé un montant de 37 816 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 33 481 KDT au cours de l'exercice 2011:

Designation	2012	2011
Commissions sur comptes et moyens de paiement	20 943	18 319
Commissions sur opérations internationales	3 429	3 247
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	7 669	6 667
Récupérations et autres commissions	5 775	5 248
<b>Total</b>	<b>37 816</b>	<b>33 481</b>

**Note 16 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 64 317 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 62 973 KDT au cours de 2011.

Designation	2012	2011
Produits sur Bons de Trésor	49 407	59 849
Décote sur titres de transactions	(4 704)	(7 123)
Prime sur titres de transactions	11 452	411
Produits sur placements	150	65
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial</b>	<b>56 305</b>	<b>53 202</b>
Profit/ Perte sur opérations de change	81	2 474
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	8 714	12 755
Profit/ Perte sur position de change à terme	(783)	(5 458)
<b>Gains sur opérations financières</b>	<b>8 012</b>	<b>9 771</b>
<b>Total</b>	<b>64 317</b>	<b>62 973</b>

**Note 17: Revenus du portefeuille d'investissement.**

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 9 189 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 10 170 KDT au cours de l'exercice 2011:

Designation	2012	2011
Produits de valeurs mobilières	4 742	3 925
Produits sur participations en portage et fonds gérés	4 447	6 245
<b>Total</b>	<b>9 189</b>	<b>10 170</b>

**Note 18 : Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 100 358 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 100 438 KDT au cours de 2011.

Designation	2012	2011
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	19 423	13 112
Intérêts /ressources spéciales et emprunt obligataire	6 495	7 199
Intérêts sur dépôts à terme	49 875	54 004
Intérêts sur comptes d'épargne	12 976	13 101
Intérêts sur dépôts à vue	11 589	13 022
<b>Total</b>	<b>100 358</b>	<b>100 438</b>

**Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 14 922 KDT au cours de 2012 contre un montant de 32 902 KDT au cours de 2011 se détaillant ainsi:

Designation	2012	2011
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	29 497	29 713
Dotations aux provisions collectives	4 483	11 281
Perte sur créances	855	2 416
Reprises provisions	(19 913)	(10 508)
<b>Total</b>	<b>14 922</b>	<b>32 902</b>

**Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 2 981 KDT au cours de 2012 contre un montant de 1 956 KDT au cours de 2011 se détaillant ainsi:

Designation	2012	2011
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	3 074	3 978
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(93)	(2 022)
<b>Total</b>	<b>2 981</b>	<b>1 956</b>

**3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**
**Note 21 : Liquidités et équivalents de liquidité**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2012 un solde de 515 450 KDT contre un solde de (1 027) KDT au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	2012	2011
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	186 822	(166 517)
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	49 572	319 263
Titres des sociétés cotées et des sicav	105 855	(12 565)
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	173 201	(141 208)
<b>Total</b>	<b>515 450</b>	<b>(1 027)</b>